

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: On a en France un déficit de un milliard de francs.

L'honorable M. BELCOURT: Mais je parle ici de son budget ordinaire; je ne veux pas dire le budget en entier, comprenant les dépenses extraordinaires.

L'honorable M. DANDURAND: Celles, par exemple, que l'Allemagne aura à rembourser.

L'honorable M. BELCOURT: Tout juste.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Mais lorsque son budget a passé par la Chambre des députés, il va au Sénat, d'où il peut revenir bien modifié, et vice versa. Mais vouloir faire croire que la France n'est pas aux prises avec des déficits, c'est vouloir créer une impression fausse.

L'honorable M. BELCOURT: Naturellement, elle ne peut faire autrement que d'avoir des déficits. Je ne tiens pas compte des sommes à prélever pour la reconstruction de la France, et je crois qu'il ne serait pas juste d'en tenir compte en établissant une comparaison; nous n'avons rien à reconstruire dans ce pays-ci; la France a eu beaucoup de reconstruction à faire, et naturellement, on ne peut faire entrer cela dans son budget ordinaire. Mais je dis qu'en France les dépenses ordinaires se trouvent plus qu'équilibrées par les revenus.

L'honorable W. B. ROSS: J'ai vu cela l'autre jour.

L'honorable M. BELCOURT: Et c'est vrai, j'avais les chiffres exacts; je regrette de ne pas les avoir ici, mais je ne m'attendais pas à discuter cette question. Donc, messieurs, je parlais du budget ordinaire de la France. La Belgique a fait la même chose, et tout ce qui a été détruit en ce pays est presque entièrement reconstruit maintenant. Pourquoi? Parce que non seulement le Gouvernement, mais le peuple aussi s'est montré économe et industriel. Ce n'est là rien de nouveau dans ces pays; au lendemain de la guerre franco-prussienne, la France s'acquitta de son indemnité de guerre dans la moitié du temps fixé par l'Allemagne; comment cela se fit-il? Simplement par l'économie et l'esprit industriels déployés par le peuple français.

Nous, en Canada, ou sur ce continent, n'avons jamais profité de la leçon. Ce continent est peuplé par une race de gaspillards; il n'y a presque rien sur ce continent qui n'ait été gaspillé; nous avons gaspillé nos forêts, gaspillé nos pêcheries, et bien d'autres ressources naturelles, il y en avait une telle abon-

dance, elles étaient tellement à la portée que notre population n'en prit aucun soin. Il en est résulté ceci, que d'une extravagance à l'autre nous en sommes arrivés à un point que, si nous continuons de ce train, notre pays sera bientôt sans crédit aucun. Ne nous contentons pas de prêcher, donnons l'exemple. Tous ce que nous en sommes, nous pouvons de quelque manière encourager l'économie autour de nous; c'est ce que nous ne faisons pas, à mon avis. Nous sommes à nous lamenter sur cet état de choses, que nous ne pouvons ignorer, et nous ne faisons rien pour amener un changement. C'est tout particulièrement aux membres de cette Chambre qu'incombe le devoir de crier "halte" et de demander au peuple de réfléchir et de voir où il va. J'admets que c'est un bill extraordinaire que l'on nous soumet, j'admets que c'est le devoir du gouvernement de pratiquer l'économie. Mais pourquoi les représentants à la Chambre des Communes et les membres de cette Assemblée n'emploieraient-ils pas l'influence qu'ils peuvent avoir auprès du gouvernement pour faire naître une meilleure situation? Pourquoi les membres du Parlement ne renonceraient-ils pas à cette coutume d'insister tous les ans pour obtenir un quai ou autre chose du même genre? C'est bien beau de demander au gouvernement de ne pas faire ceci, de ne pas faire cela, mais les membres du parlement ne devraient pas eux-mêmes influencer leurs amis à engager le gouvernement dans des entreprises extravagantes, comme cela se fait couramment.

Je ne m'étais pas proposé de parler sur cette question, et je regrette que mon discours ait été si décousu. Si j'avais eu plus de temps, j'aurais peut-être été un peu plus intéressant. Tout en partageant l'opinion de ceux qui ont protesté contre l'extravagance du gouvernement, je dirai encore une fois, cependant, que nous devons partager les responsabilités et examiner jusqu'à quel point nous sommes individuellement responsables de ces folles dépenses, soit dans l'ordre public, soit dans l'ordre privé, et qu'il nous appartient d'amener par nos efforts un nouvel état de choses.

L'honorable J. D. REID: Honorables messieurs, comme les honorables messieurs qui se sont fait entendre, je suis d'avis que ces augmentations de dépenses dans tous les services devraient cesser. J'ai rédigé un état comparé des dépenses dans plusieurs services pour les exercices se terminant en 1915, 1921, et 1923, et des estimations budgétaires pour l'exercice qui se terminera en 1924; sans m'arrêter à lire ce mémoire, j'aimerais qu'il fût consigné aux débats afin que ces honorables messieurs eussent l'opportunité de l'étudier entre les séances. On se plaint, au sujet